

# Charles Michel devient l'apôtre du référendum

■ Le Premier ministre prône des consultations populaires sur les grands sujets de société.

Ce ne sont que quelques phrases prononcées à la fin d'une très longue interview, mais elles tranchent avec l'ordinaire des déclarations gouvernementales. Samedi, dans les colonnes du quotidien "De Standaard", le Premier ministre Charles Michel (MR) s'est déclaré favorable à l'organisation de référendums en Belgique.

"Une partie de la population se demande si nous, les responsables politiques, sommes encore crédibles", a-t-il déclaré. Le temps serait venu de réfléchir à des solutions nouvelles pour raffermir le lien avec les citoyens. "Un modèle où on vote

tous les quatre ans n'est peut-être pas suffisant pour créer l'intérêt et la confiance des gens vis-à-vis de la chose publique."

La conclusion qu'en tire le Premier ministre est inédite dans la bouche d'un membre du gouvernement fédéral. "Nous devons évoluer vers un système avec des référendums sur les grands choix de société. Ce serait une manière de donner de l'air au débat. Dans les moments charnières, le vrai pouvoir doit revenir aux citoyens."

## Participatie

La sortie de Charles Michel est inattendue, d'autant que le MR n'avait guère communiqué sur cette question. Pourtant, l'initiative ne surprend pas Jérôme Jamin, professeur de Sciences politiques à l'Université de Liège. "Les chefs d'Etat et de gouvernement, quel que soit le pays, ont tendance à évoquer l'organisation de référendums quand ils sont confrontés à des tensions sociales ou à des difficultés politiques. C'est une façon de dire aux citoyens : rassurez-vous, le pouvoir reste entre vos mains."

Vu la montée des partis populistes en Europe, plusieurs intellectuels ont proposé divers moyens pour revitaliser la démocratie : assemblées désignées par tirage au sort, procédures de révocation des élus, conseils participatifs au niveau local... "Le référendum a l'avantage de dynamiser la démocratie, tout en restant en général sous le contrôle des partis politiques, observe Jérôme Jamin. Même en Suisse, l'issue des votations dépend beaucoup des partis. Alors, tant qu'à lâcher du lest, le référendum apparaît comme une moindre menace pour le système participatif, par rapport au tirage au sort ou à d'autres mécanismes plus iconoclastes."

F.B.

**"Le référendum a l'avantage de dynamiser la démocratie, tout en restant sous le contrôle des partis."**

**JÉRÔME JAMIN**

Professeur de Sciences politiques à l'ULg.